

RETRAITES, L'AUTRE CHOIX

Novembre 2010



Pascal Rioual,
conseiller municipal
socialiste de
l'opposition

PS **Après les manifestations,** notre détermination est sans faille !

Par Pascal Rioual

Le Parlement vient d'adopter le texte sur les retraites. Que vous inspire ce vote ?

Rien de très bon, même si l'adoption, par l'Assemblée nationale, ne constitue pas une surprise en soi. Le plus triste dans cette affaire, c'est que le gouvernement n'a jamais laissé la moindre place au débat, se risquant même, le plus souvent, à entraver la parole de l'opposition en bafouant ses droits démocratiques.

C'est une déception pour les Français, d'autant qu'ils rejettent ce dispositif mal ficelé...

Malheureusement, oui. Il y a d'ailleurs lieu de s'inquiéter,

d'autant que ce texte, mal financé, est profondément injuste et inégalitaire. Les Chevillais le savent mieux que quiconque, à en juger par l'importance de la mobilisation dans notre ville

Quelle(s) action(s) les socialistes chevillais sont-ils prêts à mener pour poursuivre la mobilisation ?

Je tiens d'abord à signaler que nous avons été présents sur toutes les grandes manifestations parisiennes, auprès des élus de la fédération du Val-de-Marne et de nos dirigeants nationaux. Pour le reste, nous ne manquerons naturellement pas de nous joindre aux prochains cortèges pour peu que la situation politique du pays

continue à se dégrader, comme on est malheureusement en droit de le craindre. Le Parti a d'ailleurs pris l'option d'accompagner l'action des syndicats qui ont appelé de nouvelles mobilisations avant la promulgation de la loi. Il a également décidé de saisir le Conseil constitutionnel. Notre détermination est sans faille !

Un message à l'adresse des chevillais ?

Pas question d'abandonner le terrain ! Le chef de l'État doit comprendre une bonne fois pour toute qu'on ne gagne pas contre les Français. Il doit ouvrir des négociations et proposer enfin une réforme juste, efficace et équitable pour tous.

Une loi inique une réforme injuste, inefficace et inégalitaire

Les mesures du gouvernement sont injustes et ne règlent rien au problème de financement :

- déplacer l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans ;
- aucune proposition sérieuse sur la pénibilité ;
- rien sur les carrières longues ;
- salariés les plus fragiles pénalisés avec le recul de la retraite à taux plein de 65 à 67 ans.

Avec la réforme voulue par le gouvernement, les efforts ne sont pas équitablement répartis :

- 92 % des efforts portent sur les seuls salariés ;
- il faudra 30 milliards d'€ en 2011, le gouvernement ne financera que 5 milliards.

Ce qui nous attend : une baisse des pensions comme après les mesures Balladur (1993) et Fillon (2003).

Les propositions du PS une réforme juste, efficace et durable

4 pistes pour avancer :

- > **Garantir le niveau de vie des retraités**, menacé par les réformes de 1993 et 2003, qui n'ont rien réglé.
- > **Faire une réforme juste**, en mettant à contribution tous les revenus, y compris ceux du capital ; en prenant



Les socialistes chevillais n'ont cessé, depuis le début des manifestations, de marquer les cortèges de leur empreinte, auprès des dirigeants fédéraux et nationaux. Ici, à Paris, le 2 octobre dernier.

en compte la pénibilité ; en maintenant l'âge légal de départ à 60 ans.

> **Faire une réforme durable**, avec un financement qui pérennise notre système par répartition.

> **Des garanties collectives pour davantage de choix individuels**, dans un cadre universel, solidaire et protecteur qui prenne en compte les parcours personnels

Ils ont dit...

Jean-Pierre Bel président du groupe socialiste au Sénat

« Nicolas Sarkozy serait bien inspiré de ne pas s'enfermer au vu de ce qui se

passé en France depuis trois semaines. Le président de la République pense qu'une fois la loi votée, elle sera portée à son crédit, mais il aura accumulé tellement d'amertume et de déception dans l'opinion qu'il en paiera le prix politique en 2012 ».

Martine Aubry premier secrétaire du parti socialiste

« Nous allons lancer une grande négociation avec les organisations syndicales si nous gagnons en 2012 pour rediscuter des retraites. Cette réforme devrait être passée au Parlement en 2013, ce sera une réforme concertée et portée par le peuple français, et non pas contre lui ».



Unis dans la contestation !

Élus de Rungis et Chevilly-Larue unis dans la même dynamique contestataire, début octobre, à Paris. Heureux présage ?

Un texte conforme au droit ? le PS dépose un recours auprès du Conseil constitutionnel

Le groupe socialiste à l'Assemblée a déposé un recours au Conseil constitutionnel sur le projet de loi de réforme des retraites. Le Conseil devra ainsi vérifier si le texte est conforme ou non aux principes généraux du droit, à l'image du principe d'égalité portant sur les dérogations accordées à certains parents de familles nombreuses. « Nous allons déposer un recours au Conseil constitutionnel et proposer aux autres groupes de

l'opposition de s'y associer » précise Jean-Marc Ayrault. Cette procédure devait repousser jusqu'à la mi-novembre la promulgation par le chef de l'État de la version définitive du projet, a en croire le conseiller social du président, Raymond Soublie.

« *C'est un texte d'une très grande portée (...), un grand texte doit être soumis au Conseil constitutionnel pour s'assurer qu'il n'y a pas dans ce grand texte des vices, des dispositions inconstitutionnelles* », ironise l'ancien ministre de la justice, Robert Badinter. Avant de conclure : « *A supposer que ces dispositions soient déclarées inconstitutionnelles, les hommes bénéficieraient des mêmes avantages que les femmes. C'est tout* ». À bon entendeur...